

# **Valorisation des couverts d'interculture par les ovins, une piste de diversification territoriale basée sur le développement de partenariats entre éleveurs ovins et cultivateurs en Wallonie**

C. Daniaux<sup>1</sup>, F. Berti<sup>2</sup>, N. Marchal<sup>2</sup>, D. Stilmant<sup>3</sup>, D. Jamar<sup>3</sup>

1 : Collège des Producteurs, Av. Comte Smet de Nayer 14, 5000 Namur (BE) ; christel.daniaux@collegedesproducteurs.be

2 : Gembloux Agro-Bio Tech, ULiège, Passage des Déportés 2, 5030 Gembloux (Belgique)

3 : CRA-W, Rue du Bordia 4, 5030 Gembloux (Belgique)

Les mises en place des couverts d'interculture sont de plus en plus nombreuses en Wallonie, que ce soit pour assurer les obligations de couverture du sol en tant que culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN) ou que ce soit pour assurer le quota de Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE) demandé dans le cadre du verdissement de la PAC. Les CIPAN s'implantent entre autres dans un contexte où 58 % de la superficie wallonne est en Zone Vulnérable. Néanmoins, ces **couverts** sont encore trop souvent **considérés par le cultivateur comme une obligation et non comme une opportunité économique et environnementale**.

Par ailleurs, l'élevage ovin wallon connaît un réel essor ces dernières années avec une augmentation des effectifs de 160 % entre 2010 et 2015 (taux d'auto-provisionnement en 2016 de 13 %). Cependant, cette dynamique est souvent freinée par la disponibilité en surfaces. Dès lors, **le pâturage des couverts d'interculture apparaît au secteur ovin comme un levier** face à cette problématique.

Dans ce contexte, les partenariats entre éleveurs ovins et cultivateurs relatifs au pâturage des couverts d'interculture sont encadrés, analysés et suscités. En parallèle, cet accompagnement vise au **développement d'un cadre de partenariat équitable innovant entre éleveurs ovins et cultivateurs**. Ces approches sont, entre autres, soutenues par le projet Européen DiverIMPACTS.

## **1. Etat des lieux**

Sur base d'une enquête téléphonique réalisée en 2017 auprès de 28 % des éleveurs ovins détenant 30 brebis et plus (118 répondants), 14 % des éleveurs ovins wallons pratiquent le pâturage des couverts d'intercultures. En Wallonie, cette pratique est jeune et en expansion : plus de la moitié des sondés la pratiquent depuis au maximum 3 ans et 53 % désirent en augmenter la superficie.

Parmi les éleveurs concernés, 77 % pratiquent le pâturage de leurs propres couverts d'interculture alors que 23 % le réalisent également ou exclusivement à travers un partenariat avec un cultivateur voisin. Dans ce cas, la pratique est encore plus récente (depuis 2016 ou 2017) et concerne de faibles superficies (de 1 à 5 ha).

## **2. Méthodologie**

Sur la base de l'enquête téléphonique, un groupe d'éleveurs ayant un accès limité à des ressources fourragères (n=4) et de cultivateurs intéressés par une revalorisation de leurs intercultures (n=4) a été constitué.

Ce groupe a pour tâche d'identifier les freins et opportunités à la mise en place d'une telle dynamique d'échange ainsi que les moyens de surmonter ces freins ou exacerber ces opportunités afin d'aboutir à un schéma de contractualisation gagnant-gagnant innovant prenant en compte les bénéfices collatéraux. Afin de mener ce travail d'identification, chaque agriculteur du groupe a été interviewé individuellement. Dans un second temps, ces agriculteurs ont été confrontés, ensemble, aux éléments identifiés par chacun. Cette approche qualitative ne permet pas la pondération respective de ces éléments.

## **3. Résultats et discussion**

### **– Typologie des cultivateurs**

L'accompagnement du groupe a permis d'identifier que la pratique est envisagée différemment en fonction du profil du cultivateur, à savoir selon qu'il pratique le labour ou l'agriculture de conservation (ACistes), ainsi que selon qu'il est cultivateur strict ou également éleveur bovin (polyculteurs - éleveurs, Tableau 1). Ces différences se marquent tant au niveau du couvert implanté qu'au niveau de la façon d'appréhender le pâturage du couvert.

Les freins et les leviers avancés par chacun sont modulés en fonction de cette typologie.

TABLEAU 1 – Typologie des cultivateurs en lien avec le pâturage des couverts d'interculture.

		Cultivateurs stricts		Polyculteurs - éleveurs (laboureurs)
		Laboureurs	ACistes	
Couver	Fonctionnalité	cadre législatif : CIPAN/SIE	amendement	cadre législatif (+ fourrage)
	Composition	1 espèce (CIPAN) à 2 espèces (SIE)	Multi-espèces	1 espèce (CIPAN) à multi-espèces (fourrage)
	Date de semis	tardive	précoce	tardive : moisson tardive
Pâtura	Principal problème	date du labour d'hiver	besoin d'espèces destructibles sans labour	taux de liaison au sol ; manque de complémentarité
	Principal avantage	destruction et incorporation de la biomasse	idem + structuration du sol	destruction et incorporation de la biomasse

### - Freins et leviers au développement d'un partenariat entre éleveur d'ovins et cultivateur

Le Tableau 2 présente les freins et leviers identifiés par le groupe d'agriculteurs, en se limitant aux éléments pour lesquels le groupe a marqué un intérêt. Il est à noter que les leviers d'ordre environnementaux ne sont pas soulignés par le groupe.

TABLEAU 2 – Leviers et freins identifiés en faveur du pâturage des couverts d'interculture en partenariat.

Catégorie	Type d'avantage	Eleveur	Cultivateur
Zootechnique	Apport d'un fourrage de qualité à moindre coût	x	
	Etat corporel des animaux et effet positif sur la prolificité	x	
	Etat sanitaire des animaux (parasitisme, pattes)	x	
	Gain de place en bergerie	x	
Agronomique	Sensibilisation aux apports agronomiques des couverts		x (ACiste)
	Fertilité du sol (apport de matière organique, moindre compaction)		x (ACiste)
	Incorporation du couvert et de la matière organique via le piétinement		x
	Destruction non mécanique du couvert		x
Législatif	SIE		x
	Obligation de couverture		x
Foncier	Accès à la terre	x	
Sociétal	Qualité du paysage		x
	Type de frein	Eleveur	Cultivateur
Agronomique	Semis tardif du couvert (durée de pâturage)	x	x
	Couvert gélif vs. pâturage hivernal	x	x
	Risque de pâturage hétérogène		x
	Risque de destruction incomplète du couvert		x
	Date du labour d'hiver	x	x
Législatif	Contrats de pâturage	x	x
Technico-Économique	Manque d'encadrement technique et d'information : gestion de la charge animale ? ; composition du couvert (en termes d'espèces et de variétés) ? ; date d'entrée des ovins ? ; etc.	x	x
	Manque de précisions et de connaissances des leviers, tant au niveau qualitatif et quantitatif	x	x
Sociétal	Manque de disponibilité en ovins (distorsion offre – demande)		x
	Vol des animaux	x	
Autres	Incertitudes liées au caractère expérimental de l'échange	x	x

## Conclusion

En vue de développer des partenariats entre éleveurs ovins et cultivateurs autour du pâturage des couverts d'interculture, les actions à mener devront être envisagées distinctement en fonction du profil du cultivateur. Néanmoins, les moyens à mettre en œuvre sont fort similaires, quelle que soit la typologie du cultivateur. Le groupe d'agriculteurs a en effet avant tout souligné le besoin d'encadrement technique ainsi que de démonstrations autour de la pratique.

Le développement de l'équité des partenariats est conditionné par l'appropriation de la part de chaque partenaire, éleveur ou cultivateur, des avantages qui lui sont directement apportés par la dynamique d'échange. Les avantages apportés au partenaire ainsi que les modalités financières de l'échange devront s'envisager ultérieurement.